

1 LETTRE XLII¹

2 De Québec, au P. Paul Le Jeune, Jésuite, mars 1640.

3 Impr. : RJ 1640 (extr .) ; Q 46 ; Th. 19, 44-46 ; J LXI . Texte de RJ.

4 *Première communion des pensionnaires indiennes.*

5 J'AY esté grandement consolée ayant appris que le R . P. Supérieur² avoit
6 inclination que trois de nos séminaristes fissent leur première communion, si
7 elles en estoient jugées capables; le P. Claude Pijard³ les instruit avec un
8 grand soin, il est tout consolé de les voir en une si bonne disposition; il est
9 vray, mon bon Père, qu'elles font paroistre tant de désir de posséder un si
10 grand bien, que vous diriés qu'elles vont entrer au ciel, tant elles ont de joye
11 sur leur visage. Agnès faisoit hier quelque traict d'enfant, on luy dit qu'elle
12 faschoit Dieu, elle se prit à pleurer, luy en ayant demandé la raison, elle
13 répondit: On ne me fera pas communier à cause que j'ay fasché Dieu. On ne
14 la peut appaiser qu'on ne l'eust assurée, que cela ne l'empescherait pas de
15 communier⁴. Elles sont si attentives à ce qu'on leur enseigne, qu'oultre ce que
16 le Père les instruit, si je leur voulois faire répéter ce qu'on leur dit, et ce qui
17 est couché au catéchisme depuis le matin jusques au soir, elles s'y
18 assujettiroient volontiers; j'en suis ravie d'estonnement, je n'ay point veu des
19 filles en France ardentes à se faire instruire ny à prier Dieu comme le sont
20 nos séminaristes, je croy que les bénédictions du ciel sont pleinement sur ces
21 âmes innocentes, car elles le sont vrayement⁵.

¹ Extrait de Dom Guy Oury, *Marie de l'Incarnation, Correspondance*, Solesmes, Abbaye de Solesmes, 1971, p. 93.

² Le P. Vimont.

³ Claude Pijart, né en 1600, frère aîné du P . Pierre Pijart; il entra dans la Compagnie de Jésus en 1612, fut ordonné prêtre en 1631 et partit pour le Canada en 1637; d'abord affecté à la résidence des Trois-Rivières, il avait été chargé en 1640 de l'instruction des pauvres de l'Hôtel-Dieu et des séminaristes des Ursulines, cf. RJ 1640 (Th . 19, 10-12) ; peu après il monta chez les Hurons ; il devait mourir à Québec en 1683, cf. J . MONET, dans DBC 562.

⁴ Sur la petite sauvage Agnès, cf. Lettre XLIII.

⁵ La première communion avait été fixée le Jeudi-Saint (RJ 1640, Th . 19, 46-48) ; la lettre est donc du Carême.